

Compte rendu des parents du conseil d'école du 20 juin 2023

L'école

1) Fournitures scolaires

Les parents proposent le système en place à Balzac : le « cartable solidaire ». En fin d'année scolaire, les parents volontaires donnent 15 euros, les enseignants passent commande avec leurs autres fournitures et gèrent l'approvisionnement pour l'année suivante. Les parents ne doivent fournir que l'agenda, la trousse et le cartable à la rentrée.

2) Le livre de recettes des classes

Il a avancé ! Des parents sont venus préparer des recettes dans plusieurs classes, qui se sont régalingées ! Les recettes seront publiées avec le dernier numéro des Canetons déchaînés, le journal de l'école. Pour l'année prochaine, réflexion pour une parution spécifique, comme un numéro spécial des Canetons déchaînés, voire par une plate-forme d'auto-édition.

3) Journée portes ouvertes et métiers des parents

Sur ces sujets, en revanche, rien de notable.

4) Communication de l'adresse mél des parents

Pendant des années, les adresses mél des parents n'ont pas été communiquées aux représentants de parents d'élèves, ce qui diminuait considérablement les possibilités de contact... Cette année, à la demande des élus, nous avons enfin eu accès au fichier et avons pu mettre en place une liste de diffusion avec les nombreux parents qui avaient autorisé la transmission de leur mél. Les représentants demandent que la formulation favorise cette transmission. Au lieu d'une case à cocher « oui » ou « non », que de nombreux parents ne voient pas, ce serait une case à cocher pour s'opposer à la transmission du mél. La directrice nous dit que le formulaire est fait par la mairie, nous demandons donc à la représentante de la mairie la modification ci-dessus.

5) Fête de l'école

Samedi 1^{er} juillet 9h30-11h30. C'est tardif, il faudra s'y prendre plus tôt l'année prochaine. Inscription sur les stands pour les enseignants et les parents : tableau disponible à l'entrée de l'école. 2 stands nourriture et boisson, 1 stand caisse, plusieurs stands de jeux selon disponibilités pour les tenir. Carte de 6 « activités » (boisson, gâteau, jeu) pour 2 €. Les bénéficiaires alimentent la coopérative de l'école. Les gâteaux sont fournis par les parents : à amener le matin même ou la veille. A vos fourneaux !!!

La ville

1) Intervenant langue étrangère

Une promesse de campagne de M. Hanotin : apprentissage de l'anglais dès la maternelle. Pourquoi pas d'autres langues, mystère, mais même là-dessus aucune réponse des élus, alors que nous posons la question régulièrement.

2) Cantines

Le repas

Une visite a eu lieu de la cantine avec Mme Temel et deux représentantes des parents. Plutôt satisfaisante dans l'ensemble. La cantine est plutôt de qualité à Saint-Denis depuis longtemps (même si ce n'est pas un restaurant gastronomique!). Locaux plutôt agréables, rénovés en 2019. Le service se passe bien.

Plats servis dans des boîtes en plastique : demande des parents déjà faite il y a quelques années de changer cela, Mme Temel dit qu'une réflexion est en cours.

La cantine gratuite

Discussion sur les problèmes liés à la cantine gratuite, qui doit s'élargir aux CE1 l'année prochaine. Après 3 jours d'absence injustifiée, amende considérable. Il y a un nombre considérable d'amendes, même si les chiffres exacts ne sont pas communiqués (pas de réponse de la Ville sur nos demandes de chiffres). Les parents craignent que la gratuité aboutisse en fait à faire payer les plus pauvres, qui maîtrisent mal le système.

Pour Mme Temel :

- l'amende est nécessaire pour éviter le gaspillage ;
- 3 jours tolérés permet d'éviter les « accidents de parcours » et de cibler seulement les parents négligents.

Pour nous :

- nous sommes sensibles à l'argument de lutte contre le gaspillage ;
- 3 jours ouvrables de délai pour prévenir c'est trop court : le samedi, on ne peut annuler que pour le jeudi suivant ;
- 3 jours sans amende c'est suffisant pour une famille qui gère, mais pas pour les nombreuses situations difficiles (maîtrise de la langue, de l'informatique, logement précaire, mère isolée avec journées de travail XXL...) ;
- comme pour l'école, nous demandons un justificatif médical sous forme déclarative (pas d'attestation du médecin).

A suivre.

3) Travaux de l'école

En 2018, sous l'ancienne équipe municipale, des travaux importants de rénovation de l'école, très dégradée et jamais rénovée depuis 50 ans, étaient votés et planifiés, pour plusieurs millions d'euros. En 2018, la 1^{re} tranche était réalisée sur Langevin : réalisation du centre de loisirs et rénovation complète de la cantine. Les salles de classe, les portes et fenêtres devaient être réalisées en 2020. De report en report, on nous annonce aujourd'hui que ces travaux ne sont même plus planifiés !!! Un courrier va être envoyé aux élus, que nous transmettrons aux parents. Le représentante de la Ville convient avec nous qu'il y a un problème.

4) Circulation routière

Le dossier circulation routière avance bien. Les travaux devant l'école auront lieu cet été. En espérant que cela améliorera la situation.

5) Cars

Plusieurs problèmes avec les cars cette année. Les parents suggèrent que la Ville développe son service de cars avec ses chauffeurs, plutôt que d'externaliser.

Question de l'accès à Paris : on nous dit que c'est la Ville de Paris qui limite l'accès de cars au centre (il y a bien pourtant toujours des cars de touristes à Paris???)

1 ticket de métro par élève pour l'année, c'est trop peu : cela signifie que nos enfants qui ont la chance de vivre juste à côté de Paris n'y ont quasiment pas accès ! De plus, ni les enseignants ni les accompagnateurs n'ont droit à un ticket !

La représentante de la Ville en convient avec nous et estime qu'il faudrait augmenter le quota de tickets disponibles. Les parents proposent comme piste de réflexion l'acquisition pour les enfants de moins de 11 ans de la carte de transport annuelle à 15 €.

6) Centres de loisirs

A nos inquiétudes, la représentante de la Ville rétorque que tout le monde est content et que les syndicats ont signé pour la mobilité des animateurs...

Si les animateurs étaient si contents, ils n'auraient peut-être pas mener un mouvement d'opposition de plus d'un mois. Et que les syndicats (lesquels?) aient signé ou non, on s'en moque : ce sont nos enfants qui comptent, et nos enfants ont besoin de stabilité, ils sont attachés à leurs animateurs et nous ne voulons pas que les équipes soient déstabilisées régulièrement, contre leur volonté, parce que la Ville a décidé qu'ils devraient changer régulièrement d'accueil de loisirs.

Nous sommes toujours face à des réactions fermées : la mairie décide de quelque chose sans aucune démocratie, et quand on s'y oppose on est considérés comme des opposants politiques et on nous méprise... Et pourtant, les représentants de parents d'élèves de 32 écoles de la Ville ont signé une lettre commune sur la dégradation constatée des centres de loisirs !!!

7) Toilettes

Le problème du nettoyage depuis la privatisation est abordé. Nous avons la chance d'avoir des agents qui travaillaient avant pour la Ville et maintenant pour la société de nettoyage et qui font très bien leur travail. Le problème est qu'ils ont bien trop peu de temps, même en se démenant, comme tout le monde le constate. Et qu'ils sont absents en journée, il n'y a donc personne en cas d'incident (enfant malade...).

Lors de la visite des toilettes, Mme Temel a reconnu un manque. La solution serait le remplacement du gardien absent depuis plusieurs années !!! Nous avons donc ainsi appris qu'il manquait depuis au moins trois ans un gardien dans l'école. Ce serait donc ce gardien qui s'occuperait du ménage en cas de problème pendant la journée à partir de la rentrée. A vérifier...

La question du statut et de l'exploitation des agents demeure : salaire baissé, charge de travail augmentée, horaires de travail éclatées (dans d'autres écoles gérées par Derichebourg, travailleurs non déclarés, salaires non versés)... Est-ce le modèle que nous voulons que nos enfants côtoient dans leur école ?